

res seront retranchées dans cette nouvelle édition ; ces ornemens superflus ne servans qu'à rendre l'ouvrage plus cher , sans le rendre plus intéressant ; la plupart étant fabuleuses , & , de l'aveu même de l'Auteur , les Dessinateurs n'ayans pas toujours suivi ses idées ; outre qu'on est informé que les Libraires de *Paris* n'ont chargé leur Dictionnaire de ces embellissemens, que par des motifs d'intérêt. En recompense la modicité du prix des nouveaux exemplaires dédommagera amplement les curieux , & ne pourra manquer d'exciter leur empressement ; puisque les 4. vol. qui se vendent à *Paris* au-delà de 200. liv. monnoye de *France*, se donneront à *Geneve* par souscription pour 22. liv. 10. s. ou sept écus blancs & demi en espee, monnoye courante de *Geneve* ; 15. gulden ou florins du *Rhin* monnoye d'*Allemagne* ; 18. florins 15. sols monnoye d'*Hollande* & des *Pays-Bas* &c. qui sont aux environs de 40. livres monnoye de *France*, ce qui est une difference assez considerable pour meriter quelque attention.

Tout l'ouvrage contiendra environ 500. feüilles en 4. vol. in 4., & sera entierement exécuté au mois de Mars 1730. & peut-être plutôt. Cette forme in 4. sera plus commode , & plaira infiniment à ceux qui ont le grand Commentaire de l'Auteur aussi in quarto.

Le prix pour les Soucrivans sera de 22. livres 10. sols , ou 7. écus blancs & demi en Especes , comme nous l'avons dit ci-dessus, payables de la maniere suivante ; en souscrivant 8. livres ; en délivrant les deux premiers Tomes au mois d'Août prochain , 8. autres livres ; & en délivrant les deux derniers Tomes , 6. livres 10. sols monnoye de *Geneve*. Les souscriptions seront reçues jusqu'au 31. Mai 1729. après quoi on n'en recevra aucune. Ceux qui n'auront pas souscrit , payeront de tout l'ouvrage
onze